

## DDFiP du CHER (formation spécialisée)

### Séance du 16 novembre 2023.

La séance de cette FS du CHER concernait tout particulièrement le règlement intérieur du CSAL (comité social administratif local) et de la FS( formation spécialisée).

#### RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Pour **FO-DGFIP**, l'administration a encore mis la charrue avant les bœufs.

En effet, la fusion des instances, rejetée par les OS (organisations syndicales), a été mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2023, mais le RI (règlement intérieur) pour le fonctionnement de cette nouvelle instance arrive juste.

D'autre part, nous voyons bien là le culot de l'administration, en proposant de débattre et de voter sur un règlement intérieur qui n'est pas amendable.

Nous avons bien la possibilité de faire des propositions de modifications, mais elles ne seraient pas prises en compte.

**FO-DGFIP** a rappelé que notre syndicat national avait fait des propositions de modifications de ce RI lors du CSA de réseau. Il était donc inutile pour nous de réitérer des demandes qui n'avaient pas été prise en compte au niveau national et qui ne le seraient pas plus au niveau local.

La DDFiP nous a assuré que nous fonctionnerons en bonne intelligence.

Nous y serons attentifs et si nous ne pouvons pas remplir notre mission de représentants des personnels correctement, nous ne manquerons pas de lui en faire part.

**VOTE : FO-DGFIP** ainsi que les autres OS ont voté contre ce RI.

Le RI n'ayant pas été voté, il n'est pas possible de choisir le secrétaire de cette FS pour la durée du mandat. Ce sera fait à la prochaine séance de la FS du CHER.

#### REGISTRE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :

Le suivi des fiches navettes a porté les interventions sur

- Site de Sainte Catherine Bourges

**FO-DGFIP** est de nouveau intervenu sur la température et les courants d'air de ce bâtiment.

Nous comprenons toujours pas pourquoi les problèmes de chauffage et de courants d'air ne fassent pas l'objet d'une recherche de solutions, alors qu'ils durent depuis des années.

Il est parfois nécessaire de brancher des radiateurs le matin, surtout le lundi, car il fait 15 à 16 degrés à l'arrivée des agents.

**FO-DGFIP** demande de voir pourquoi le chauffage ne fonctionne pas correctement, mais également de trouver rapidement une solution, pour au moins commencer enfin à supprimer les courants d'air.

Nous sommes conscients que d'autres problèmes de chauffage existent sur d'autres sites. Quand c'est le cas, n'hésitez pas en nous en faire part.

Toujours sur le même site, mais au rez-de-chaussée (**SGC bourges**), nous sommes encore dans l'attente du rapport de visite de l'ISST (inspecteur santé et sécurité au travail) du 23 mai 2023 pour la mise en place de séparations demandées par les agents.

Un expert est pourtant passé début septembre, mais depuis, plus rien.

- SGC de BAUGY

Une pile était défectueuse sur un détecteur de fumée. Le problème a été résolu.

- Site de CONDE Bourges

Un pavé au milieu de l'entrée du personnel était décelé depuis quelques mois.

Le conseil de cité, dirigé par la préfecture ne se sent pas toujours concerné par les problèmes des agents de la DGFIP.

La DDFiP du CHER va se charger de faire réparer ce pavé.

Concernant l'entrée de ce site, les agents réclament, pour l'entrée des piétons, d'être doté de badges magnétiques comme le sont les agents des autres administrations sur le même site.

Il n'y a pas de nouvelle fiche d'accident de travail ou de maladie professionnelle, ce qui est une bonne chose.

### FICHES DE SIGNALEMENT :

Une seule fiche nous est parvenue depuis la dernière séance de FS.

Suite à un mauvais comportement d'un usager, un courrier lui a été envoyé par la DDFiP pour rappel à la réglementation et le respect des agents.

Il devra également être rappelée la chaîne de règlement d'une situation difficile.

Nous enchaînons avec le

### SUIVI DES EXERCICES D'ÉVACUATION :

- **CONDE, exercice du 14 novembre 2023 :**

L'exercice s'est bien déroulé. Le délai qui a été nécessaire pour que tous les agents rejoignent le point de regroupement a été de 5 à 6 mn.

Il en ressort principalement que le point de regroupement doit être rappelé aux agents ainsi que la méthode et le lieu d'émergence par les équipiers.

Cet exercice s'est réalisé en présence des usagers et aucun problème n'a été rencontré.

Il sera nécessaire de prévoir un tel exercice sur le site du SIE de Paris antenne de Vierzon.

### VOTE ET SUIVI des DEMANDES D' ACTIONS 2023

Dans les actions pour la fin du budget 2023, la direction proposait la mise en accessibilité du site de CONDÉ (balises sonores) pour le public mal-voyant d'un montant de 7 081 €.

La FS du CHER avait financé celle de Vierzon à titre expérimental en avril 2023.

Comme l'a rappelé **FO-DGFIP** le budget de la FS est dédié à l'hygiène, sécurité et conditions de travail des agents de la DDFiP du CHER.

Pour l'accueil du public, c'est le budget de la DDFiP qui doit le financer.

**FO-DGFIP** et les autres OS ont refusé ce financement. Il va être utilisé pour d'autres actions.

L'achat de 30 souris ergonomiques et sans fils en complément des 20 déjà prévues pour le SIE de Paris antenne de Vierzon, 10 sacs à dos, deux sessions de formations sur la fatigue visuelle et 4 sessions de santé sécurité au travail dont une pour le SIE de Vierzon.

Également, 50 trousse de secours, une session de prévention des risques routier vélo et 20 rehausseurs de PC portables.

L'inscription à ces différentes sessions vous sera proposée par l'agent de prévention.

A noter que dans le budget 2023, 15 000 € ont été dédiés à l'achat de matériel à visée médicale.

### PROGRAMMATION DES VISITES DE LA FS

Les sites à visiter en 2024 seront déterminés par la commission de visite de la FS.

Cette commission sera mise en place dès que le RI de la FS sera en vigueur.

Par ailleurs, nous sommes toujours dans l'attente du rapport de visite de l'ISST pour le site du SIE de Paris antenne de Vierzon.

En question diverses, **FO-DGFIP** est revenu sur le **manque de médecin de prévention**. Nous avons dénoncé le fait que les visites médicales annuelles obligatoires pour les personnels itinérants ne sont plus respectées.

Vos représentants **FO-DGFIP** en FS du CHER

Titulaire, Franck Janssonie

Suppléant, Florian VYE

Pensez à consulter nos sites (cliquer sur le nom)

- [FO DGFIP du CHER](#)
- [FO DGFIP national](#)

